

can jours 

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

TOUTES SPÉCIALITÉS

SESSION 2014

Durée : 2 heures 30 – Coefficient : 2

Aucun document ou matériel électronique n'est autorisé

**Le candidat doit répondre à toutes les questions de la première partie.
10 points**

**Le candidat traite au choix un seul des quatre exercices de la seconde partie.
10 points**

**Avant de composer, le candidat s'assurera que le sujet comporte bien 11 pages
numérotées de 1/11 à 11/11.**

La page 3/11 est à rendre avec la copie d'examen.

Première Partie

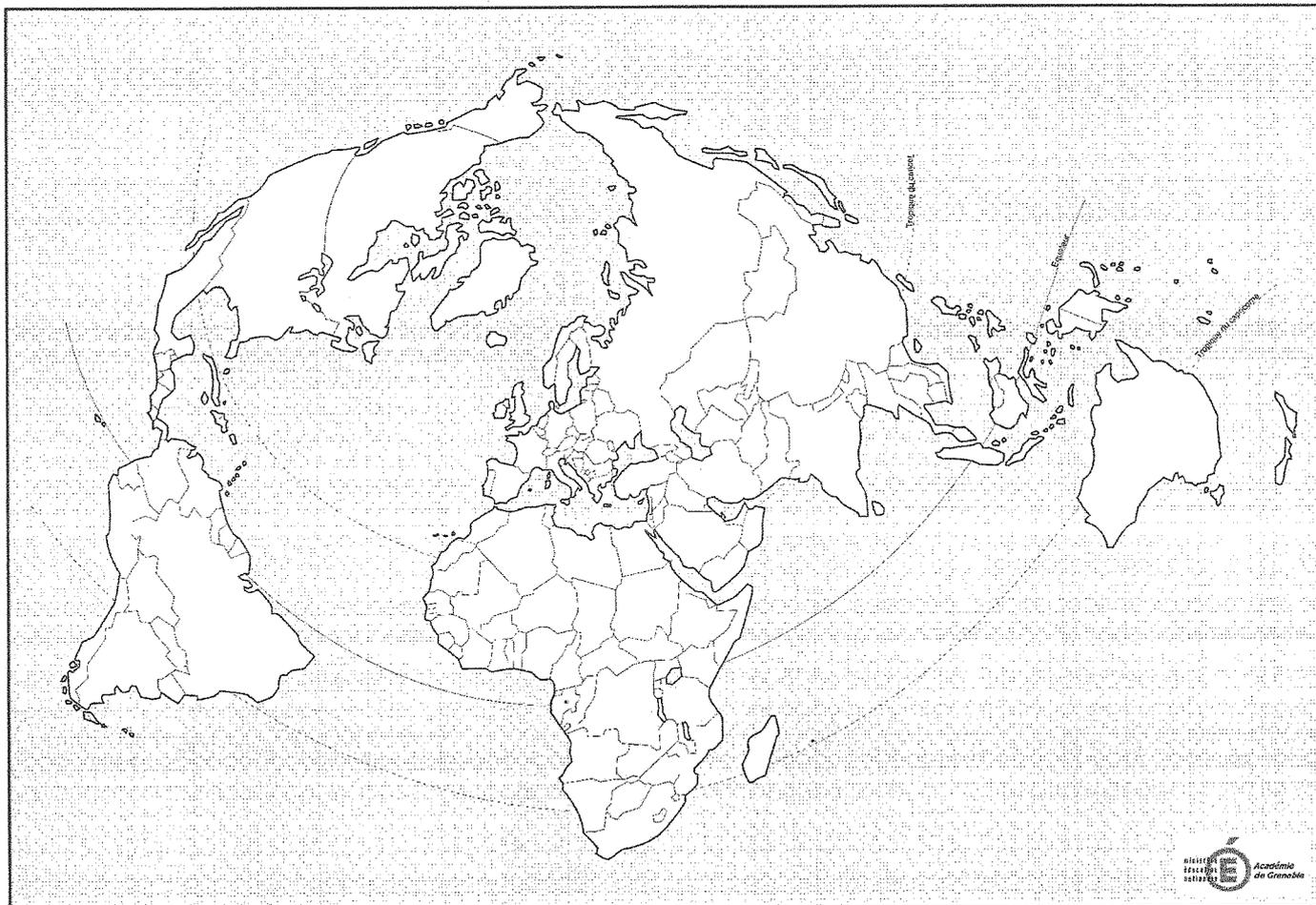
Questions d'histoire

- Q.1 Citez un acteur de la fin de la guerre froide. Justifiez votre choix. (2 points)
- Q.2 Proposez une date clé de la Cinquième République et justifiez votre choix. (2 points)
- Q.3 Parmi les trois propositions suivantes, choisissez la définition la plus pertinente pour la notion de « Tiers-Monde ».
- a- Pays refusant d'aligner leur politique sur celle des États-Unis ou de l'URSS pendant la guerre froide.
 - b- Ensemble des pays confrontés au défi du développement et voulant s'affirmer face aux deux blocs de la guerre froide.
 - c- Pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.
- (1 point)

Questions de géographie

- Q.4 Sur la carte fournie en annexe, nommez et localisez deux mégalo-poles mondiales. (2 points)
- Q.5 Indiquez deux caractéristiques de la division internationale du travail. (1 point)
- Q.6 Justifiez l'affirmation suivante, en donnant deux arguments : « La France est largement présente dans le monde ». (2 points)

Feuille à remplir et à remettre avec la copie



Seconde Partie

Quatre exercices sont proposés ci-dessous. Vous traiterez un seul de ces exercices.

Exercices portant sur des sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice n°1 Sujet d'étude du programme : « Les femmes dans la société française »

Document 1 : Extraits du discours de Simone Veil à l'Assemblée nationale,
26 novembre 1974

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, si j'interviens aujourd'hui à cette tribune, ministre de la Santé, femme et non parlementaire, pour proposer aux élus de la nation une profonde modification de la législation sur l'avortement, croyez bien que c'est avec un profond sentiment d'humilité devant la difficulté du problème, comme devant l'ampleur des résonances qu'il suscite au plus intime de chacun des Français et des Françaises, et en pleine conscience de la gravité des responsabilités que nous allons assumer ensemble. [...]

Pourtant, d'aucuns s'interrogent encore : une nouvelle loi est-elle vraiment nécessaire ? Pour quelques-uns, les choses sont simples : il existe une loi répressive, il n'y a qu'à l'appliquer. D'autres se demandent pourquoi le Parlement devrait trancher maintenant ces problèmes : nul n'ignore que depuis l'origine, et particulièrement depuis le début du siècle, la loi a toujours été rigoureuse, mais qu'elle n'a été que peu appliquée. [...]

Pourquoi ne pas faire respecter la loi ?

Parce que si des médecins, si des personnels sociaux, si même un certain nombre de citoyens participent à ces actions illégales, c'est bien qu'ils s'y sentent contraints ; en opposition parfois avec leurs convictions personnelles, ils se trouvent confrontés à des situations de fait qu'ils ne peuvent méconnaître. Parce qu'en face d'une femme décidée à interrompre sa grossesse, ils savent qu'en refusant leur conseil et leur soutien ils la rejettent dans la solitude et l'angoisse d'un acte perpétré dans les pires conditions, qui risque de la laisser mutilée à jamais. Ils savent que la même femme, si elle a de l'argent, si elle sait s'informer, se rendra dans un pays voisin ou même en France dans certaines cliniques et pourra, sans encourir aucun risque ni aucune pénalité, mettre fin à sa grossesse. Et ces femmes, ce ne sont pas nécessairement les plus immorales ou les plus inconscientes. Elles sont 300 000 chaque année. Ce sont celles que nous côtoyons chaque jour et dont nous ignorons la plupart du temps la détresse et les drames.

C'est à ce désordre qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser.

Simone VEIL, discours à l'Assemblée nationale, 26 novembre 1974.

Document 2 : Affiche de 1979 contestant la loi autorisant l'I.V.G.



Crédit : ROGER-VIOLLET.

Questions

1. Présentez le contexte du document 1, l'auteur et l'objectif de son discours.
2. Pourquoi, selon Simone Veil, « une nouvelle loi est-elle vraiment nécessaire » ? Relevez les différents arguments présents dans le texte.
3. Que montre le document 2 sur la loi Veil de 1975 concernant l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) ? Justifiez votre réponse.
4. À l'aide des documents et de vos connaissances, expliquez en quoi l'exemple de la loi Veil de 1975 reflète l'évolution de la place des femmes dans la société française et provoque un débat majeur.

Exercice n°2 Sujet d'étude du programme : « L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française »

Document : Résultats de l'élection présidentielle de 2012

Résultats* 1^{er} tour (22 avril 2012)

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	46 028 542		
Abstentions	9 444 143	20,52	
Votants	36 584 399	79,48	
Blancs ou nuls	701 190	1,52	1,92
Exprimés	35 883 209	77,96	98,08

Liste des candidats	Voix	% exprimés
Mme Éva JOLY	828 345	2,31
Mme Marine LE PEN	6 421 426	17,90
M. Nicolas SARKOZY	9 753 629	27,18
M. Jean-Luc MÉLENCHON	3 984 822	11,10
M. Philippe POUTOU	411 160	1,15
Mme Nathalie ARTHAUD	202 548	0,56
M. Jacques CHEMINADE	89 545	0,25
M. François BAYROU	3 275 122	9,13
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	643 907	1,79
M. François HOLLANDE	10 272 705	28,63

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des % exprimés peut ne pas être égale à 100,00 %.

Résultats* 2nd tour (6 mai 2012)

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	46 066 307		
Abstentions	9 049 998	19,65	
Votants	37 016 309	80,35	
Blancs ou nuls	2 154 956	4,68	5,82
Exprimés	34 861 353	75,68	94,18

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. François HOLLANDE	18 000 668	51,64
M. Nicolas SARKOZY	16 860 685	48,36

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des % exprimés peut ne pas être égale à 100,00 %.

*Résultats proclamés par le Conseil constitutionnel.

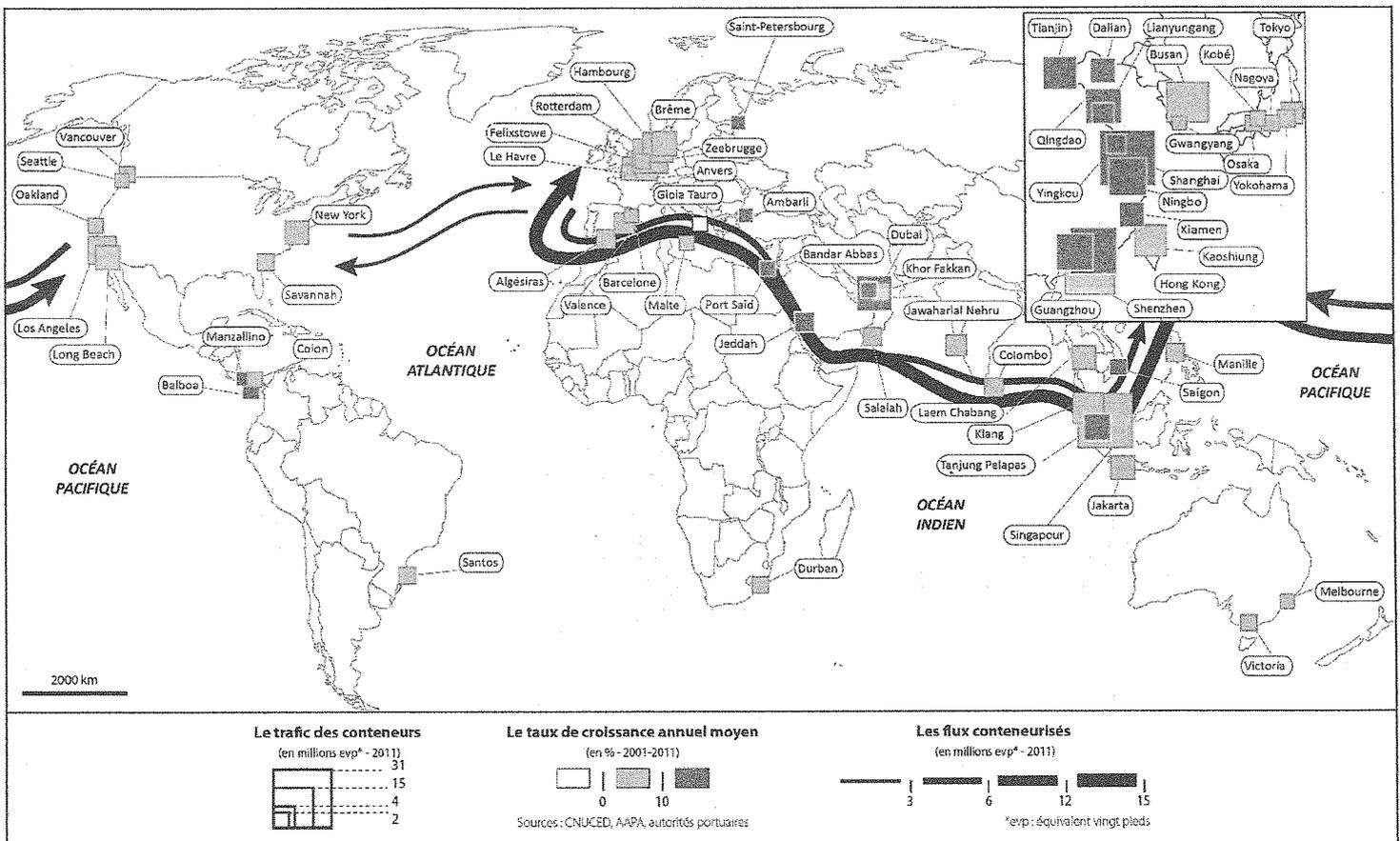
Source : <http://www.interieur.gouv.fr>

Questions

1. Expliquez ce qu'est l'élection présidentielle sous la Cinquième République (mode de scrutin, type de suffrage et durée du mandat).
2. D'après le document, comment évolue la mobilisation des électeurs entre les deux tours ? Justifiez votre réponse.
3. Quels candidats obtiennent la majorité relative au premier tour et à quels partis politiques appartiennent-ils ?
4. À partir du document et de vos connaissances, montrez que l'élection présidentielle de 2012 provoque une alternance.
5. À partir du document et de vos connaissances, expliquez en quoi cette élection contribue à la bipolarisation de la vie politique française sous la Cinquième République.

Exercice n°3 Sujet d'étude du programme : « Transports et routes maritimes »

Document 1 : Les trafics conteneurisés des ports du monde



Source : Tristan LECOQ (dir.), *Enseigner la mer. Des espaces maritimes aux territoires de la mondialisation*, SCEREN – CRDP de Rennes, 2013.

Document 2 : La CMA-CGM présente son nouveau porte-conteneurs, le plus grand du monde

La Compagnie maritime d'affrètement – Compagnie générale maritime (CMA-CGM) est le troisième armateur du monde pour les transports maritimes. Son siège social est situé en France, à Marseille.

La compagnie maritime CMA-CGM, basée à Marseille, a présenté jeudi son nouveau navire, le Marco Polo, « plus grand porte-conteneurs au monde », d'une capacité de 16.000 EVP (équivalents vingt pieds), qui vient d'entamer sa première liaison entre l'Asie et l'Europe. Long de 396 m, soit l'équivalent de quatre terrains de football, le Marco Polo dispose d'un moteur de 100.000 chevaux et peut transporter plus de 16.000 EVP, correspondant à 97 km de conteneurs mis bout à bout.

Ce géant des mers desservira notamment les ports chinois de Shanghai, Hong Kong et Yantian, Port Kelang en Malaisie, Tangerang, Southampton, Rotterdam, Le Havre et Malte. Construit en Corée du Sud, il vient d'effectuer sa première escale en Chine, à Shanghai, principal port de chargement de la ligne.

Deux autres porte-conteneurs du même tonnage doivent être livrés à la compagnie de transport maritime au printemps, chacun d'entre eux coûtant entre 150 et 200 millions d'euros.

« Il faut atteindre un taux de remplissage de 80 % pour que ce soit rentable », a expliqué Nicolas Sartini, directeur central exécutif des lignes Asie-Europe à la CGA-CGM. « Plus un navire est grand, plus il est rentable sur le plan économique », a-t-il ajouté. La compagnie, troisième entreprise mondiale pour le transport des conteneurs, indique avoir multiplié par 4,5 la taille maximale de ses navires au cours des 20 dernières années. Elle souligne cependant que le Marco Polo rejette 12 % de moins de CO₂ que les navires du groupe transportant 13.6800 EVP.

Avec ce nouveau navire, qui bat pavillon britannique, la CMA-CGM cherche à rester en pointe sur la ligne, stratégique pour le commerce mondial, qui relie les zones exportatrices de la Chine du Sud au nord de l'Europe, via le canal de Suez.

Agence France Presse (AFP), 8 novembre 2012.

Questions

1. Quels espaces les principaux flux conteneurisés relient-ils ? (document 1)
2. Montrez que les flux maritimes de conteneurs empruntent des points de passage stratégiques. (connaissances et documents 1 et 2)
3. Expliquez la phrase soulignée dans le document 2 à l'aide de vos connaissances.
4. En utilisant les documents et vos connaissances, expliquez quelles sont les limites du transport par conteneurs.
5. En quoi l'exemple de la CMA-CGM illustre-t-il la mondialisation des échanges maritimes et l'internationalisation de leurs acteurs ?

Exercice n°4 Sujet d'étude du programme : « Les migrations internationales »

Document : De nouveaux flux migratoires européens ?

Le mouvement est encore modeste, mais une dynamique est clairement enclenchée : la crise économique est en train de redessiner la carte des flux migratoires intra-européens. De jeunes diplômés du sud du continent arrivent toujours plus nombreux dans les pays plus prospères de l'Union européenne.

Depuis la crise de 2008, les flux les plus dynamiques viennent d'Italie et d'Espagne. L'effondrement des économies d'Europe du Sud a réactivé une émigration qui s'était tarie depuis le milieu du XX^e siècle. Entre 2007 et 2011, l'émigration italienne a ainsi bondi de plus de 30 %, celle de l'Espagne de plus de 140 % et celle de la Grèce de plus de 200 %. Principale destination de ces émigrés : l'Allemagne. [...] La principale nouveauté de ce scénario encore inimaginable il y a cinq ans est la fin de l'hégémonie du flux de migration Est-Ouest. [...]

De façon générale, ces nouveaux mouvements migratoires seraient cependant, malgré leur nouvelle orientation, à relativiser. « Il y a une croissance de l'émigration de certains pays, mais comme on part de très bas, cela reste d'une ampleur modérée », explique l'expert de l'OCDE⁽¹⁾ Thomas Liebig. Les migrations en provenance d'Italie, d'Espagne ou de Grèce ont concerné « 50 000 personnes en moyenne », en 2011, résume-t-il.

À titre de comparaison, malgré sa relative santé économique, l'Allemagne a, depuis 2007, plus de 100 000 de ses ressortissants qui s'expatrient chaque année, notamment vers la Suisse et l'Autriche. [...]

Si, depuis 2007, les flux en provenance de la Pologne et de la Roumanie ont beaucoup baissé (de respectivement 18 % et 43 %), ils ne se sont pas taris pour autant et ils restent de loin, en volume, les plus importants en Europe.

Le cas de la France est particulier. [...] On constate une hausse régulière de 2 % par an du nombre de Français vivant hors de France. Entre 2006 et 2012, ils sont passés officiellement de 1,4 million à 1,6 million. Et depuis 2007, les courbes des inscriptions les plus ascendantes se trouvent au Proche et Moyen-Orient, en Asie et en Amérique du Nord.

Si l'on s'en tient à ces registres, la France se situe au 12^e rang des pays de l'OCDE en matière d'émigration. La crise ne ferait donc pas partir en masse les Français à l'étranger. Il n'y aurait pas non plus de réelle fuite des cerveaux, même si certains indicateurs montrent une internationalisation croissante d'une élite hautement qualifiée. Entre 2000 et 2006, le pourcentage de personnes ayant un « niveau d'éducation élevé » parmi les Français expatriés est passé de 34 % à 40 %. Sur le territoire des États-Unis, ce chiffre atteint les 70 %.

À l'exception d'un petit nombre d'Espagnols et de Portugais, l'attraction des Européens pour les pays émergents serait aussi globalement limitée. Le seul vrai mouvement observé vers ces pays est celui du retour de Latino-Américains installés notamment en Espagne. [...]

Élise VINCENT, « L'Allemagne attire de jeunes Espagnols, Italiens ou Grecs fuyant la pénurie d'emplois qualifiés et bien rémunérés », *Le Monde*, 28 juin 2013.

⁽¹⁾ OCDE : Organisation de coopération et de développement économique qui regroupe des pays développés, démocratiques et à économie de marché.

Questions

1. Résumez en quelques phrases la « dynamique enclenchée » que le document analyse.
2. Pour quelle raison l'évolution décrite dans le document est-elle à nuancer ?
3. Montrez que l'Allemagne est à la fois un pays d'accueil et un pays de départ pour les migrants internationaux.
4. Expliquez la phrase soulignée.
5. En vous appuyant sur le document et sur vos connaissances, montrez que les migrations internationales mettent en concurrence les territoires dans la mondialisation.